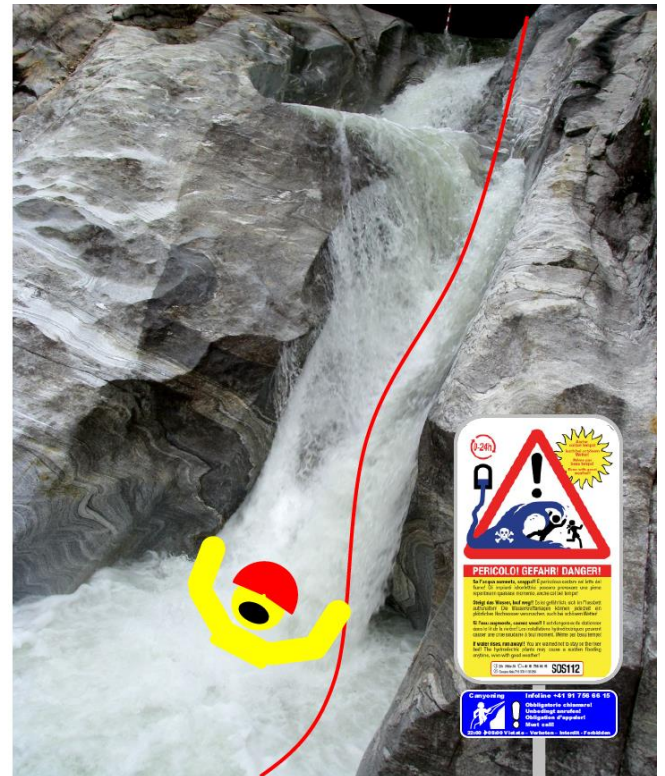


**Infoline: +41 91 756 93 01**



**22:00 – 08.00 Canyoning VIETATO - VERBOTEN - INTERDIT – FORBIDDEN**



Cours d'eau où sont présentes des infrastructures de la SES:

1. **Vallée del Salto** (Vallemaggia) à l'aval de la prise d'eau du Salto à Maggia, jusqu'à la confluence avec la rivière Maggia;
2. **Giumaglio** (Vallemaggia) à l'aval du barrage de Vasasca à Giumaglio, jusqu'à la confluence avec la rivière Maggia;
3. **Tomeo** (Vallemaggia) à l'aval du lac de Tomè en Val Lavizzara, jusqu'à la confluence avec la rivière Maggia;
4. **Ticinetto** (Val Leventina) à l'aval du barrage de Chironico à Chironico, jusqu'à la confluence avec la rivière Ticino.

Pour de plus amples informations, visitez les sites web [www.swisscanyon.ch](http://www.swisscanyon.ch) et [www.ti.ch/rivieres](http://www.ti.ch/rivieres).

### IMPORTANT

Avant de s'aventurer dans les canyons ci-dessus mentionnés, il est indispensable de contacter notre centre de commandement au numéro **091 756 93 01**. Au terme de la journée, le responsable doit absolument confirmer téléphoniquement à la SES que la descente est conclue et que tous les participants se sont éloignés du cours d'eau.

**Activités dans les lacs et les cours d'eau des aménagements SES**

Les aménagements hydroélectriques ont changé le régime des cours d'eau à l'aval des ouvrages.

**Dans le lit de ces rivières il faut être très prudent.**

Causes possibles de hausse importante et brutale du débit à l'aval:

- **même par beau temps**, lors de la fermeture d'une prise d'eau (télécommande, obstruction, défaillance technique), l'eau qui était jusque là dérivée en tunnel, déverse et reprend son cours naturel dans la rivière. Egalement, un lac plein peut déborder lors de l'arrêt de la centrale à l'aval;
- **en cas de précipitations**, les rivières peuvent grossir rapidement pour des causes naturelles ou en raison d'opérations de purge de bassins et prises d'eau. De plus, après des périodes de sécheresse, des matériaux peuvent boucher la rivière et former des digues naturelles qui, cédant d'un coup, causent une onde de crue;
- **après la fin des précipitations**, les prises d'eau engorgées de graviers et les bassins doivent être purgées. La vanne de purge est ouverte graduellement, et l'eau emplie de sédiments, s'écoule dans la rivière.

**Ceci peut faire augmenter brutalement le débit en quelques minutes!****Ces événements peuvent survenir de manière imprévisible!**

La Società Elettrica Sopracenerina SA (SES):

1. interdit dans les limites de la loi et déconseillent absolument toute activité dans les lacs et les lits des cours d'eau à l'aval des prises d'eau, des barrages et des centrales, vu le risque d'augmentation soudaine et imprévisible du débit d'eau ;
2. n'est pas tenue de limiter l'exploitation de leurs aménagements pour permettre le déroulement d'une activité dans les lacs et dans le lit des cours d'eau en aval des ouvrages hydroélectriques. SES n'a aucun devoir de préavis et décline toute responsabilité en cas d'accident ;
3. les informations données par son personnel à propos de purges, de déversements ou d'autres opérations ont pour but de mettre en garde les personnes contre un danger accru. Elles sont indicatives, non engageantes et n'autorisent pas à s'aventurer dans les cours d'eau.

**Toute personne qui s'aventure dans le lit d'un cours d'eau est conscient des risques et périls et en assume entièrement la responsabilité.**